

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. III, No 2.

Montréal, Février 1897.

50 cts par an.

JOIE D'HIVER

Hier encore, un rayon brillait à ma fenêtre,
Et ce matin je l'ai vainement attendu.
Le deuil des noirs brouillards s'est sur nous étendu
Comme le manteau sombre où s'enveloppe un traître.

L'hiver est, une fois de plus, devenu maître
Du monde, et son frisson partout s'est répandu.
Adieu, soleil éteint! Adieu, plaisir perdu
De vivre dans l'air pur de la gaité champêtre!

Point de regrets. Je vais reprendre, au coin du feu,
Mes livres, vieux amis que j'oubliais un peu,
Et les heures encor vont me paraître brèves,

Puisque, toutes, c'est vous qui me les charmerez,
Tendres musiciens, poètes inspirés,
Et puisque je ferai mon rêve de vos rêves!

PAUL COLLIN.

SOMNIUM

A Arthur de Bussières.

Quand vient la somnolence alourdir ma prunelle,
Je vois paraître en moi, songe mystérieux,
L'un après l'autre, en long cortège, mes aïeux,
Spectres psalmodiant une plainte éternelle.

Horribles, n'ayant plus la parure charnelle,
Pâles, sous le linceuil qui flotte sous les cieux,
Ils vont, funèbrement tranquilles, et mes yeux
Regardent défiler leur suite solennelle.

Et je suis devenu, tandis qu'ils ont passé,
Triste, songeant qu'un jour, ainsi qu'eux, trépassé,
J'aurai l'aspect sinistre et les vieux os livides.

Et je tremble d'avoir au fond de mon esprit,
Vu le destin de l'homme en lettres d'ombre écrit
Dans l'effrayante horreur de leurs orbites vides.

JOSEPH MELANÇON.

Portraits d'hier

ANDRÉ CHÉNIER

Il faut se le figurer comme un excellent poète imitateur qui allait se dégager et devenir original lorsqu'il a été frappé, et qui avait pleinement acquis, juste à ce moment, une perfection de forme capable de soutenir tous les sujets et d'être à la hauteur d'une forte inspiration personnelle. Tel que nous l'avons il est quelque chose comme notre Tibulle, un Tibulle qui aurait quelquefois la voix d'un Juvénal et beaucoup plus souvent l'art laborieux et les trop bonnes études et la mémoire indiscreète d'un Propertius.

Il était peu connu comme poète à l'époque où il avait vécu. Il était discret, montrait peu ses vers et les publiait encore moins. *Le Feu de paille* et *les Suisses*, c'est tout ce qu'il a fait imprimer en fait de poésie de son vivant. Il ne faut pas tout à fait croire cependant que Chénier ait éclaté tout à coup en 1819, lors de l'édition de Latouche, et fût absolument ignoré auparavant. La *Jeune Captive* avait paru six mois après sa mort dans la *Décade* et la *Jeune Tarentine* dans le *Mercur* de 1811. Chateaubriand cite plusieurs fragments des *Idylles* dans une note du *Génie du Christianisme* et Millevoix publie plusieurs fragments du poème *l'Aveugle* dans les notes de ses élégies.

Chénier était donc connu des lettres de 1794 à 1819. Mais il était inconnu du public. Latouche en publia une édition incomplète (les notes le sont encore) et très fautive qui tomba en pleine révolution romantique et fit grand bruit dans une société toute préoccupée de poésie. Il y eut un phénomène littéraire assez curieux. Les révolutions littéraires ressemblent tellement aux autres et leurs auteurs savent si peu ce qu'ils font, que les romantiques prirent Chénier pour un des leurs, pour un précurseur et un allié. C'était le moment où par horreur de Racine et de Boileau, les romantiques chantaient la gloire de Ronsard, sans se douter que Ronsard est le plus classique des classiques et le père de tout le "classicisme" français. L'erreur fut la même à l'égard de Chénier, étoile nouvelle de la vieille Pliade. De plus, Chénier avait quelques hardiesses de métrique qui séduisaient les novateurs. Il n'en fallut pas plus pour déclarer Chénier romantique et même pour soupçonner Latouche d'avoir imaginé les poésies qu'il publiait, à l'effet de soutenir la nouvelle. Cette singulière confusion s'est prolongée, et l'on repré-

sente encore quelquefois Chénier comme le précurseur de la littérature moderne.

C'est une erreur absolue. C'est le dernier des poètes classiques, qui s'est distingué des poètes classiques de son temps en ce qu'il l'était véritablement et remontait aux sources au lieu de contrefaire les imitations ; mais il est classique exclusivement, sans avoir même le soupçon des sentiments, passions et états d'esprit qui seront familiers à Chateaubriand, à Vigny, à Lamartine et par conséquent à Hugo. Le mot à retenir, c'est celui où Sainte-Beuve avait fini par en venir, après avoir longtemps dit sur Chénier des choses moins justes : "C'est notre plus grand classique en vers depuis Racine."

Il n'a pas été cependant sans influence sur une certaine partie de la littérature du XIX^e siècle. Chateaubriand avait montré qu'on pouvait, tout en étant très original, et de son pays, et de son temps, avoir le profond sentiment de la beauté antique, et en tirer d'admirables choses. Par ce côté de son génie, il venait en aide à Chénier en quelque sorte, ne l'excluait point, au moins, et même le recommandait à son siècle. Et, en effet, après lui et un peu d'après lui, il y a eu chez nous nombre de poètes distingués qui ont cherché leur inspiration dans les légendes antiques et dans les sentiments antiques, quelquefois même plus profondément compris qu'ils ne l'avaient été par Chénier, grâce à une information un peu plus complète. C'est là toute une école, beaucoup moins éclatante que la grande, mais qui marque sa trace à part et que la postérité en distinguera très nettement. C'est une petite école classique, écrivant quelquefois en vers modernes, mais toute classique en son essence et en son esprit, et qui procède d'André Chénier, et qui le sait bien, car les plus grands admirateurs qu'ait eus Chénier en ce siècle sont dans ce groupe.

Malgré cette école néo-hellénique et les talents distingués qu'on y compte, malgré, encore, le groupe des *Parnassiens*, petite école un peu indistincte, où se sont rencontrés des romantiques moins la sensibilité, et des néo-antiques moins l'intelligence profonde de l'antiquité et qui procède un peu d'André Chénier par le soin curieux de la forme rare ; malgré Hugo lui-même, qui, avec sa prodigieuse souplesse d'exécution, s'amuse quelquefois à se donner la sensation de l'antique à la manière de Ronsard, et, parce qu'il a plus de goût que Ronsard, rencontre juste André Chénier ; malgré un certain nombre, enfin, d'infiltrations de son

esprit à travers la pensée de notre siècle, Chénier en notre temps comme au sien reste un peu isolé. Il est un phénomène curieux de déplacement. Classique dans un siècle qui croit l'être et qui n'est que prosaïque ; classique et connu seulement à l'époque romantique et admiré par elle et recommandé à notre génération par ceux à qui il ressemblait le moins et un peu défiguré et dénaturé, au premier regard du moins, par ce patronage, il arrive à nous, souvent mal compris, et plus souvent mal classé.

EMILE FAGUET.

Pages oubliées

L'AMOUR

Tout homme a senti, ne fût-ce qu'un jour, cette étrange ivresse. Il y a un visage dont l'éclat illuminait ses insomnies, des yeux dont il a cherché le regard comme une plante cherche l'air et le soleil ; une voix entre toutes a fait tressaillir les cordes intimes de son âme ; et il a cru que ce visage, ce regard, cette voix étaient nécessaires à sa vie. Qui n'a passé le soir sous une fenêtre endormie avec l'espérance obstinée d'y voir seulement glisser une ombre ? Qui n'a ramassé une fleur tombée ou jetée pour la garder toujours ? On a été jaloux, on a versé des larmes dont on se souvient encore, dont on savoure encore l'amertume chère, longtemps après avoir oublié l'objet de tant de douleurs. Un lieu a été sacré sur la terre et l'on s'y est rendu seul, afin de revoir l'herbe foulée au pas de cette fée de la jeunesse, qui semblait laisser partout des vestiges adorés. Quelque but que l'on ait voulu poursuivre à l'heure radieuse de ces premiers élans où l'on croit tout atteindre, on s'est dit : une seule âme, un seul regard me suivront dans la carrière ; un cœur, un seul cœur, fera des vœux pour moi, se réjouira si je triomphe, si je succombe !... Et de tous les rêves de gloire, ça été le plus doux. Oui, tout homme a traversé cette fournaise, tout homme a été plus ou moins longtemps sous l'empire d'une femme, qui souvent ne l'a pas su. Il a voulu vivre, souffrir, travailler, mourir pour elle. Il a respecté, haï, pardonné ; il a aimé enfin, et de cet amour, il a conservé un souvenir aussi durable que la vie.

LOUIS VEUILLOT.

L'amitié finit où commence la défiance.

HORACE.

Les Chefs d'Etats Assassinés

Longue est la liste des chefs d'Etats, empereurs, rois, princes régnants ou présidents de république, assassinés dans le cours du XIX^e siècle ; encore n'osons-nous affirmer que nous la donnons complète :

- En 1801, le tzar Paul.
 - En 1808, le sultan Sélim.
 - En 1831, le président Cape d'Istria, chef du gouvernement provisoire de Grèce.
 - En 1856, le duc Charles de Parme.
 - En 1859, le président Salmave d'Haïti.
 - En 1865, Lincoln, président des Etats-Unis.
 - En 1868, le prince Michel de Serbie.
 - En 1872, Garcia Moreno, président de la République de l'Equateur.
 - En 1876, le sultan Abd-Al-Aziz.
 - En 1880, le président Garfield.
 - En 1881, le tsar Alexandre II.
 - En 1894, le président Carnot.
 - En 1895, la reine de Corée.
 - En 1896, le shah de Perse, Nasser-Eddin.
- Parmi les présidents de République du sud, il faut citer en 1830 le président Sucre, de la Bolivie, successeur de Bolivar ; en 1862, le colonel Balta, assassiné par les partisans de Gultierrez ; en 1863, celui-ci assassiné à son tour.
- Parmi les deys d'Alger, citons Mustapha en 1807 ; Ahmed-Khadja en 1808 ; Ad' Ali en 1815 ; Omer-Aga en 1817.
- Enfin mentionnons ceux qui furent passés par les armes : Murat en 1815 ; Sturbide au Mexique en 1825, et l'infortuné Maximilien en 1867.

Anecdote

On sait que Napoléon présidait volontiers le conseil d'Etat, pendant la préparation du Code Civil.

Un jour, on discutait la question de savoir comment une femme ayant abandonné le domicile conjugal pourrait être contrainte à le réintégrer.

Le grave Merlin, appelé le premier à donner son avis, dit :

— D'abord, si elle résiste, on *la sommera*.

— Ne plaisantons pas, dit l'Empereur.

— Je ne plaisante nullement, reprend Merlin, surpris.

— Eh bien, quand vous l'aurez *assommée*, en serez-vous plus avancé !

A ce mot, rien ne put contenir l'hilarité du conseil, que l'Empereur lui-même partagea franchement.

Economie Domestique

L'économie est le grand trésorier de tous les ménages ; pour les mères de famille, l'économie représente la prospérité et l'abondance du foyer domestique ; pour les égoïstes, l'économie fournit le moyen d'obtenir les jouissances personnelles et solitaires ; pour les cœurs généreux, elle est la voie qui conduit à la charité, et qui promet les libéralités faites à propos ; grâce à l'économie on peut éviter de disputer à une malheureuse ouvrière une partie de son humble salaire si péniblement gagné... On peut être toujours équitable et souvent généreux.

La prodigalité offre naturellement les résultats opposés : elle marche toujours en compagnie de la parcimonie, car on n'aliène le superflu qu'aux dépens du nécessaire. On intervertit ainsi l'importance réelle de chaque objet, on traite sérieusement les choses frivoles, légèrement les sujets sérieux ; les *fantaisies*, celles-là même qui semblent être peu coûteuses, absorbent petit à petit une grande partie de l'argent dont on peut disposer, et l'on arrive insensiblement, soit à retrancher les dépenses nécessaires et sensées, soit à augmenter sa part aux dépens d'autrui.

Si l'accusation de frivolité adressée aux femmes est méritée en partie par quelques-unes d'entre elles ce n'est point parce qu'elles dépassent le chiffre qu'elles peuvent raisonnablement consacrer à leurs dépenses personnelles, mais peut-être parce qu'elles attribuent une trop grande importance à tous les détails qui composent leur toilette ; parce qu'à leurs yeux, cette question prime toutes les autres, et que cette façon de l'envisionner les conduits par une pente insensible à l'égoïsme et à une certaine sécheresse de cœur. Il n'est pas raisonnable de chercher, d'espérer la perfection, mais il est bon de se préoccuper du perfectionnement ; il m'est permis par conséquent de souhaiter que toutes les femmes étudient le grand art d'équilibrer la dépense, qu'elles y deviennent habiles en se proposant, non le but égoïste d'obtenir ainsi une plus grande somme de jouissances personnelles, mais bien celui de pouvoir être généreuses à propos, sans compromettre aucun intérêt par l'exercice de la libéralité.

L'amitié véritable pense tout haut, parle toujours vrai, et ne garde jamais rancune.

DE JUSSIEU.

Histoire de Contrebandiers

Sganarelle raconte, dans le *Temps*, l'amusante histoire que voici :

J'ai été témoin d'une scène assez plaisante. Je revenais d'Allemagne, moi, troisième dans un wagon de première. Un de nos compagnons de voyage nous conte, pour passer le temps, et avec une étourderie toute française, qu'il rapporte des cigares de contrebande et qu'il en a fourré un peu partout dans ses poches, qu'il est bien sûr qu'on ne les trouvera pas.

A la frontière, nous descendons tous. Je le vois, quand il remonte dans le wagon, l'air penaud et mélancolique.

—On vous a donc pincé? lui dis-je en riant...

Il nous conta, moitié riant, moitié furieux, sa mésaventure.

—On aurait dit, ajoute-t-il, que les douaniers étaient prévenus. Ah ! ils sont malins ces gaillards-là ! ils m'ont confisqué tous mes cigares et j'ai dû payer une amende de cinquante francs pour n'avoir pas de procès.

Notre troisième compagnon de route avait jusque-là gardé le silence. Il prit la parole :

—Seriez-vous assez bon de me dire ce que vous côûte en tout cette affaire ?

Notre homme dit un chiffre, je ne sais plus lequel. L'autre tire flegmatiquement son porte-monnaie, compte la somme.

—Permettez-moi, dit-il à l'homme aux cigares, de vous rembourser. C'est moi qui vous ai dénoncé ! Je porte sur moi, autour du corps, pour 60,000 francs de dentelles sujettes aux droits. En vous désignant aux douaniers j'étais sûr de leur inspirer confiance. Il n'ont pas même eu l'idée de me fouiller.

Je puis garantir l'authenticité de cette histoire.

—N'est-elle pas plaisante ?

Les formules de salut

Voici une assez curieuse nomenclature de la formule des saluts dans tous les pays et à toutes les époques :

En Orient, l'Arabe dit : " Puisse la matinée être belle ! "

" Que Dieu t'accorde ses faveurs ! " dit l'Ottoman avec gravité.

Le Persan prononce une salutation dans ce genre : " Puisse ton ombre ne jamais diminuer ! "

Les Egyptiens : " Comment va la transpiration ? Transpirez-vous salutairement ? "

Les Chinois : " Avez-vous mangé votre riz ? Votre estomac fonctionne-t-il ? Est-il en bon ordre ? "

Les anciens Grecs avaient l'âme épanouie : " Réjouis-toi " se disaient-ils.

Les Grecs modernes, devenus gens de négoce, se saluent en disant : " Que fais tu ? c'est-à-dire : Comment vont les affaires ? Les huiles se vendent-elles ? Les raisins, les figes et le miel sont-ils abondants. "

Les Romains primitifs se saluaient : " *Vale ! Salve !* " c'est-à-dire ; " Sois en bonne santé, sois fort ! "

Les Romains de la décadence se traitaient en s'abordant : " *Dulcissime rerum !* " O le plus doux des objets !

On disait jadis à Naples : " Croissez en sainteté ! " Aujourd'hui, on dit en Italie : " Comment êtes-vous ? "

En Espagne : " Comment la passez-vous ? "

En Allemagne : " Comment cela va-t-il ? "

ou " Comment allez-vous ? "

En Angleterre : " Comment faites-vous faire ? " (How do you do).

Dans tous ces pays et à toutes les époques, il y a eu aussi le salut protecteur et le salut obséquieux, les gens qui saluent toujours et les gens qui ne saluent jamais.

Qui fut désappointé ?

On lit dans un journal anglais qu'un jeune homme et une jeune fille étaient sur le point de se marier, il y a quelque temps. La jeune fille était pauvre, mais jolie et de bonne mine ; les jeunes garçons de l'endroit se disputaient sa main. Un jour, la jeune fille tomba et se disloqua le coude du pied ; le mal était grand, la jeune fille boitait, lorsqu'elle commença à sortir ; les femmes qui avaient des filles à marier disaient qu'elle boiterait toujours. Le jeune homme fut fort désappointé, lorsqu'il revit sa belle, elle ne s'offrait plus à lui avec celui des attraits qui le fascinait le plus. Il s'éloigna insensiblement et finit par oublier celle qu'il aimait tant. Quelque temps après, mademoiselle C..., devenue tout-à-coup héritière d'une jolie fortune, donnait sa main à un pauvre mais brave garçon dont tout le monde vantait le bonheur. Et, chose étrange ! lorsque la mariée se rendit à l'église, le jour des noces, elle ne boitait plus, elle était guérie.

Son ancien amoureux, au désespoir, laissa les lieux témoins de sa folie et s'en alla bien loin méditer sur la vanité des choses humaines.

L'Art d'Employer le Temps

Bizarres contradictions de l'esprit humain !

L'homme trouve l'existence amère, et cependant il entrevoit avec terreur le moment où la coupe sera retirée de ses lèvres. Il se plaint de la brièveté de la vie — le cours des années lui paraît surtout rapide à l'époque où l'une d'elles vient, suivant l'expression consacrée, de tomber dans le gouffre de l'éternité — et cependant il laisse fuir une grande partie de la vie sans l'utiliser.

Peu de personnes savent bien ordonner leur existence.

Sénèque disait déjà aux hommes de son temps : " Une partie de la vie se passe à mal faire ; la plus grande partie à ne rien faire ; la presque totalité à faire autre chose que ce qu'on devrait faire. "

Un art plus utile encore que celui de prolonger la vie, c'est l'art de la vie, c'est l'art de la bien employer.

La vie n'est rien par elle-même.

" C'est, dit un moraliste, une sacoche qui n'a de valeur que parce qu'on met dedans. " C'est un canevas que la Providence nous a donné à broder, il ne suffit pas d'y tracer des lignes éparses ou de folles arabesques ; mais il faut accomplir sa tâche, et donner du prix à la trame, par la correction du dessin et l'harmonie des détails.

La vie la plus modeste en apparence, peut être pour un homme intelligent, ce que fut pour Milton la rame de papier gris sur laquelle il écrivait, dit-on, son " Paradis perdu. "

Puisque, comme le veulent les poètes, la vie est un banquet, il faut en ménager les moindres reliefs, et ne rien laisser tomber de la table du festin. Les hommes éminents ont toujours eu le talent d'utiliser les miettes de la vie. Aussi Montesquieu écrivait un jour tout un chapitre de " l'Esprit des Lois " pendant que sa femme mettait ses gants. Combien d'autres eussent perdu leur temps en récriminations, ou tout au moins en réflexions philosophiques sur le coquetisme féminin ?

Le chancelier d'Aguesseau avait une femme ornée de toutes les vertus, moins l'exactitude. Mme la Chancelière n'arrivait jamais à table que vingt minutes après qu'elle était servie. Son mari était un sage. Il avait fait préparer

dans la salle à manger un pupitre avec du papier, de l'encre et une plume, chaque jour, au moment où le dîner était servi, il se mettrait à écrire des méditations jusqu'à l'arrivée de sa femme. Il fit ainsi un livre qui est un chef-d'œuvre que nous possédons aujourd'hui.

Un des caractères de notre état social c'est, qu'on nous pardonne cette expression, de hacher la vie trop menu. Il y a trop de parenthèses dans notre existence, usages à observer, besoins factices à satisfaire, formalités mondaines à remplir. La réalité vient trop souvent frapper à la porte et nous perdons trop de temps à ôter et à rajuster le masque que nous impose le rôle qui nous est assigné dans la comédie sociale. Récréations, soins hygiéniques, travail, tout est décousu. Les heures en passant devant nous, triste ou rieuses, ne forment plus la chaîne traditionnelle, mais elles se succèdent une à une sans se donner la main.

Le célèbre Haller tomba un jour d'une échelle dans son cabinet de travail, et se cassa le bras droit; il écrivait de la main gauche en attendant l'arrivée du chirurgien, pour ne pas laisser fuir, peut-être sans retour, une idée qui venait de lui traverser l'esprit. La plus grande ennemie du travail, surtout du labeur intellectuel, c'est en effet l'interruption. Que de temps perdu à rentrer en soi-même quand on en est sorti, à renouer des idées, et à retrouver le bout de son peloton! C'était pour n'avoir pas poussé sa roche jusqu'au sommet du mont que Sisyphé la voyait retomber éternellement sur lui.

Si, chez un grand nombre de personnes intelligentes la vie est stérile, c'est parce que leur temps est mal distribué. Quand la sphère de l'existence est trop mobile, les forces se dissipent et se perdent sans résultat.

On emploie le meilleur du temps à s'occuper des autres, et on regarde autour de soi, au lieu d'aller droit son chemin. Toutes les productions de l'esprit sont alors mesquines, éphémères, mal coordonnées. L'activité littéraire et scientifique est toute de surface et manque de profondeur.

Le secret de presque tous les hommes qui ont étonné le monde par l'étendue de leurs travaux, c'est de se lever matin. Les heures matinales sont surtout fructueuses pour le travail. Parce qu'elles nous laissent la libre possession de nous-mêmes, en nous isolant des importuns, des cérémonieux et des oisifs. Il est certain que, sans rien retrancher de la ration de sommeil rigoureusement nécessaire à l'équilibre de la santé, il est facile de gagner

deux heures chaque jour par le lever matinal. Deux heures par jour d'un travail effectif, sérieux, non interrompu, c'est dix années de vie active ajoutées à une existence de cinquante ans; c'est un complément de vie qu'on demanderait en vain à la médecine et à l'hygiène.

Le temps est un capital qu'on pille au lieu de le faire fructifier! Que de richesses enlevées aux fortunes privées et à la production nationale par les lectures frivoles, les conversations oiseuses, les discussions irritantes et les consommations inutiles. Que de millions sacrifiés, par chacun, surtout dans la classe des travailleurs, à cette maladie du siècle qu'on appelle "la politico-manie."

On ne comprend pas que les transformations sociales ont une marche fatale, inexorable. On est le jouet des événements, et on croit pouvoir les dominer. On perd alors son temps à bourdonner autour du coche. Or le temps, c'est de l'argent, chaque minute est une goutte de la pluie d'or qui a séduit Danaé.

Artistes et Bêtes

Quand les artistes aiment les animaux, ils aiment surtout les chats.

Quand ils n'aiment pas les chats, ils aiment surtout les chiens.

Enfin quand ils n'aiment ni les chats ni les chiens, ils s'attachent parfois aux animaux les plus bizarres. Le poète Shelley s'intéressait aux crapauds, le sculpteur Clésinger aux araignées. Un peintre distingué, M. Aimé Morot, l'auteur des "Cuirassiers de Reichshofen," avait une prédilection pour les reptiles. Il avait auprès de son chevalet une commode, dont chaque tiroir servait d'abri à une paire de couleuvres. Aimé Morot se plaisait à étudier leur simple enroulement; il y puisait des inspirations. Il s'en servait aussi pour mystifier ses contemporains. Quand un fâcheux le venait voir et qu'il voulait s'en délivrer promptement, il le pria de prendre un mouchoir dans la commode.

—Ouvrez le second tiroir à gauche!

L'infortuné s'approchait sans défiance, poussait un cri d'effroi et s'enfuyait au plus vite...

Un jour, Morot transportait en omnibus trois couleuvres enfermées dans un carton à chapeau. Arrivé à destination, il s'aperçut que ses pensionnaires avaient disparu.

Les voyageurs et voyageuses de l'omnibus, ce jour-là, ont dû passer un mauvais quart d'heure.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉ PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
L' "ALLIANCE NATIONALE"

A MONTREAL

76 Rue St-Jacques

B. P. Boîte 2172

MONTREAL, FÉVRIER 1897

AVIS

1o Les secrétaires doivent nous transmettre la liste d'adresse des membres de leurs cercles, en y inscrivant les noms par ordre alphabétique, s'ils ne l'ont pas déjà fait. De même pour les additions et corrections à y faire ; indiquant dans ce dernier cas, l'adresse précédente et la nouvelle adresse.

2o Les cercles qui ont élu de nouveaux trésoriers ou sec.-financiers, doivent nous faire parvenir *immédiatement* les actes de cautionnement de ces officiers. (Art. 142, 145, 163 et 164, et Formule No 14).

3o. Les contributions doivent être payées *avant le 1er jour* du mois pour lequel elles sont dues ;—un membre est suspendu, s'il a négligé de s'acquitter pendant deux mois.—Il peut être réintégré sans aucun frais dans les 30 premiers jours de sa suspension en s'acquittant et produisant une demande selon la formule No 9. Ce délai écoulé, il lui faut subir l'examen médical. (Art. 355, 356, etc.)

4o Les chèques transmis au Sec.-Gén. doivent être faits payables à "l'ordre de la Banque Jacques-Cartier, pour dépôt au crédit de l'Alliance Nationale." (Art. 218.)

5o Les sec.-financiers ne peuvent pas nous transmettre d'acomptes sur le montant des contributions dues par un membre. La remise doit comprendre l'arriéré de contribution et *celle du mois courant*. (Art. 196).

Ça et là

Le premier mois de la nouvelle année est écoulé. Qu'avez-vous fait pour le progrès de votre Société ?

Les médecins et les autres sociétaires devraient lire attentivement l'article intitulé : "Jurisprudence."

Quatorze nouveaux cercles ont été institués durant l'année dernière. Ce nombre devrait être doublé cette année. A l'œuvre.

Soyez bien au fait de l'organisation de votre Société et presqu'autant de l'organisation des sociétés qui luttent contre la vôtre.

L'oisiveté est la rouille de l'âme, l'oisiveté est un état de stagnation ; ne la laissez pas entrer en vous-même, ne la laissez pas s'introduire dans votre Cercle.

MM. les secrétaires-archivistes qui désireraient avoir un modèle pour se guider dans la rédaction de leur livre des minutes peuvent s'en procurer gratuitement en s'adressant à M. le Secrétaire-Général.

Il n'est plus temps pendant l'orage de réparer le toit de sa maison. Mettez votre famille à l'abri de la misère pendant que vous êtes fort, vigoureux, que vous êtes en santé, enfin pendant qu'il vous est possible d'être admis dans l'Alliance.

Durant la saison des fêtes, il s'est produit un ralentissement excusable dans le recrutement. Plusieurs membres actifs se sont absentés de leur foyer ; mais, maintenant que chacun est retourné à ses occupations ordinaires, nous croyons qu'on devrait se remettre au travail avec espérance et enthousiasme.

La proportion des décès par 1,000 dans l'Alliance, n'a été en 1896 que de 4.24.

Cela indique que M. le médecin en chef, les autres membres du bureau médical et généralement les médecins-examineurs se sont parfaitement acquittés de leurs fonctions et que le choix des membres a été fait avec soin.

La *Presse* entre dans le mouvement, elle a annoncé son intention de donner hebdomadairement une chronique sur les faits et gestes des sociétés de bienfaisance. Tant mieux, notre peuple va être forcé de secourir son apathie et de se rendre compte des bienfaits que peuvent lui procurer les sociétés du genre de la nôtre.

Si vous ne donnez pas à votre famille la protection qu'elle peut obtenir seulement par la voie d'une société de bienfaisance, et, qu'à votre mort ceux qui vous étaient chers soient jetés dans la froide charité de ce monde, est-ce que votre mémoire sera sans reproche, et vos derniers moments aussi tranquilles qu'ils auraient pu l'être autrement ? Pensez-y, lecteur !

“ Ne nous querellons pas, car nous sommes des frères ” semble être le mot d'ordre de plusieurs membres appartenant aux associations de secours mutuels.

Très souvent nous voyons des sociétaires éminents qui font partie de plusieurs sociétés. Il n'y a rien qui s'oppose à cela. L'amitié pour d'autres sociétés n'implique pas déloyauté pour la nôtre.

**

Si vous voulez connaître le prix de l'argent cherchez à en emprunter. Et, quand vous saurez combien il est difficile d'en obtenir, alors que vous occupez une certaine position sociale, croirez-vous que ceux dont vous êtes le soutien le pourront plus que vous après votre mort ? Pourquoi, alors, ne pas leur épargner des déboires en vous assurant maintenant dans l'Alliance ?

**

Nous devons beaucoup de reconnaissance au *Herald* de Montréal pour son long article bienveillant sur l'Alliance Nationale.

Le *Herald* a inauguré une colonne consacrée aux sociétés de secours mutuels qui sera d'un grand appui pour la propagation des idées mutualistes dans ce pays. Cette partie de la rédaction a été confiée à M. Oscar Morin. Nous félicitons notre compatriote sur sa nomination et lui offrons aussi spécialement nos remerciements sincères.

**

Apprenez à être un homme de parole.

Il est décourageant d'être associé dans une entreprise avec quelqu'un qui ne sait pas tenir sa promesse — et, ils sont nombreux, dans ce vaste univers, les individus dont la promesse est un lien aussi faible que le fil d'une toile d'araignée. Que votre parole donnée soit une chaîne d'acier solide qui puisse résister aux tensions les plus grandes. L'homme véritable est le plus noble ouvrage de Dieu ; ce n'est pas un bloc d'argile que la moindre impression façonnera à son gré, c'est un caractère fort, énergique, confiant, une quantité positive sur laquelle on peut compter.

Il ne ne faut pas laisser croître l'herbe sur le chemin de l'amitié.—MME GEOFFRIN.

L'exercice est toujours salutaire, car il est un besoin de notre organisation et une loi de notre conservation.—BONNIN.

Economie et administration

Nous entendons parfois des individus se plaindre que telle association de bienfaisance dépense trop largement pour stimuler le zèle parmi ses membres et aciver le recrutement. Ces personnes ne sont certainement pas au courant de ce qui est nécessaire pour former une bonne organisation.

Certes l'économie doit être pratiquée dans l'administration des affaires d'une société, mais il faut se rappeler que la véritable économie ne consiste à laisser des capitaux improductifs, à rester inactif, à ne dépenser aucun argent pour faire progresser une société.

Comme le remarque sagement un journal de la Nouvelle-Angleterre, l'*Anchor and Shield*, toute somme dépensée pour le progrès d'une association est un épargne pour chaque membre en ce sens qu'elle assure une plus grande stabilité et une plus grande sécurité.

L'économie dans les finances, comme le remarque encore le même journal, ne doit pas être pratiquée avec étroitesse d'esprit. Parcimonie n'est pas économie. Plusieurs sociétés sont tombées parce qu'elles étaient trop timides pour aller de l'avant.

Un industriel aux idées larges examine la situation et choisit les moyens qui le feront arriver à son but. Alors, il se sert de son capital de manière à ce qu'il lui rapporte un profit.

Si l'homme d'affaire qui réussit agit ainsi, est-ce qu'une société qui cherche le succès légitime ne doit pas s'engager dans la même voie ?

Nous le croyons sincèrement et nous en appelons au témoignage des gens qui ont l'expérience des affaires.

D'ailleurs pas n'est besoin d'être financiers pour s'apercevoir que c'est le véritable chemin du succès, les preuves à l'appui sont nombreuses et évidentes pour tous ceux qui savent voir et comprendre.

—
Tout l'avantage de l'argent est dans l'usage qu'on en fait.—FRANKLIN.

On est rarement maître de se faire aimer ; on l'est toujours de se faire estimer.

FONTENELLE.

—
Une des lois de l'amitié, c'est de ne pas être importun.

Jurisprudence

LES FAUSSES DÉCLARATIONS

Les obligations qui résultent du contrat d'assurance sont doubles puisqu'il existe deux parties : l'assureur et l'assuré.

Les obligations de l'assureur se réduisent à trois principales : 1^o Accepter une prime uniforme suivant l'âge ; 2^o Gérer en bon père de famille les mutualités et les réserves ; 3^o Payer le capital assuré.

Les obligations de l'assuré ou autrement du sociétaire sont au nombre de trois : 1^o Exactitude des déclarations servant de base au contrat (§ 15 de l'art. 304 des Statuts de l'Alliance) ; 2^o Paiement de la contribution (art. 181 et 182 id.) ; 3^o Non aggravation des risques (art. 312 id.)

Disons un mot de la première obligation de l'assuré.

L'assurance soit dans une compagnie, soit dans une société est toujours un contrat de bonne foi. La sincérité en est une condition nécessaire. Cela est de principes en matière d'assurances.

Les sociétés ou les compagnies stipulent ordinairement que toute réticence, toute fausse déclaration qui diminuerait l'opinion du risque et qui en changerait le sujet annule l'assurance.

Le contrat est formel. Il est la loi des parties.

Il est donc de l'intérêt de l'assuré de répondre franchement, dans un examen médical, aux questions qui lui sont posées.

Quelques personnes ne se rendent pas suffisamment compte de la gravité des déclarations qu'elles sont obligées de faire alors qu'elles sont en présence du médecin. Cela ne leur semble qu'une simple formalité sans conséquence.

Les médecins de chaque Cercle rendraient peut-être un grand service au candidat s'il lui faisait comprendre l'importance de cet examen.

Il est aussi du devoir de ces médecins de pas agir à la légère et de ne pas se contenter de réponses évasives. Les "je ne sais pas" et les "je ne m'en rappelle pas" sont ordinairement dans la bouche du candidat qui ne veut pas savoir et qui ne veut pas se rappeler.

Ces réponses peuvent voiler la vérité pendant un certain temps, mais du jour où leur fausseté est reconnue elles exposent leur auteur à faire perdre à ses héritiers le fruit de ses épargnes.

A l'appui de ce qui précède, nous citerons un jugement rendu par l'Honorable Juge Caron et confirmé par la Cour de Révision. La lecture de ce jugement assez récent et qui n'a pas encore été publié, croyons-nous, démontrera à nos lecteurs que la loi est sévère avec raison sur ce point qui d'ailleurs est la base du contrat dont nous nous occupons.

MADAME AZILDA LAFLAMME, veuve de feu Joseph Lortie,

Demanderesse,

vs

L'UNION ST-VINCENT LE MARTYR,

Défenderesse.

Attendu que la Demanderesse allègue que son mari, décédé le 17 octobre 1894, formait partie de l'association défenderesse et qu'elle a droit, en vertu de ses règlements, à la somme de \$809 qu'elle réclame par son action ;

Attendu que la Défenderesse plaide entre autres moyens que le défunt mari de la Demanderesse a fait de fausses représentations au médecin, qui l'a examiné avant son admission, en lui disant qu'il n'avait jamais été atteint d'épilepsie, ni de folie, et qu'en outre il s'est suicidé.

Considérant, qu'il paraît par le certificat du dit médecin, que le dit mari de la Demanderesse a déclaré qu'il n'avait jamais été atteint d'épilepsie, ni de folie, et, que c'est sur ce certificat qu'il a été admis comme un des membres de l'association défenderesse ;

Considérant que la Demanderesse n'a pas prouvé les allégations essentielles de sa déclaration ;

Considérant que la Défenderesse a établi les moyens invoqués par ses défenses, maintient les dites défenses, déclare le dit contrat d'assurance nul et renvoie l'action de la Demanderesse avec dépens.

Maires, Echevins, Conseillers

Nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs les noms de nos confrères qui ont mérité les honneurs municipaux. L'Alliance Nationale, sans distinction de partis ou de clans est fière de voir ses sociétaires mis de l'avant, s'enorgueillit de les voir posséder la confiance de leurs concitoyens. Cela ne peut que la relever dans l'estime du peuple.

M. A. Montbriand, président du Cercle Mont-Royal échevin de la cité de Ste-Cunégonde de Montréal.

MM. S. D. Vallières, du Cercle St-Henri, et N. Leclaire, du Cercle St-Joseph, échevins de la cité de St-Henri.

M. Eug. Guay, du Cercle St-Henri, maire de la cité de St-Henri.

M. M. McDonald et M. le Dr Daigneaut, du Cercle St-André, conseillers de Acton Vale.

Ce que les Journaux disent et ne disent pas

Les journaux disent : " Il est mort à la fleur de l'âge " ; mais ne disent pas : *et sa famille reste sans moyens d'existence.*

Les journaux disent : " Il laisse une veuve et plusieurs enfants pour déplorer sa perte " ; mais ne disent pas : *la perte est totale, il n'avait pas d'assurance sur sa vie.*

Les journaux disent : " Les sympathies de tous sont acquises à la famille éprouvée " ; mais ne disent pas : *nous savons ce que vaut les sympathies après les funérailles.*

Les journaux disent : " C'était un époux modèle et affectueux " ; mais ne disent pas : *et il a laissé sa veuve sans un sou d'assurance.*

Les journaux disent : " C'était un bon père " ; mais ne disent pas : *dont les orphelins sont laissés à la charité publique.*

Les journaux disent : " C'était un homme d'affaires habile et prévoyant " ; mais ne disent pas : *et faute d'assurance sur sa vie la vente de sa maison suffira à peine pour payer ses dettes et son hypothèque.*

Les journaux disent : " Il était très habile en affaires, intelligent, d'un esprit ferme et résolu " ; mais ne disent pas : *refusant absolument de parler d'assurance sur sa vie ; il était capable disait-il de placer lui-même son argent.*

Les journaux disent : " La société Un Tel & Cie est dissoute " ; mais ne disent pas : *d'un des associés étant mort sans laisser d'assurance, l'autre n'a pas pu continuer les affaires.*

Les journaux disent : " La veuve Une Telle prendrait quelques pensionnaires, No... rue de X... " ; mais ne disent pas : *demeurait autrefois au No... rue Berri.*

Combien de fois ces tristes vérités que les journaux ne disent pas pourraient être évitées si le défunt avait suivi les conseils de l'ami qui voulait le faire entrer dans l'Alliance Nationale.

A TRAVERS LES CERCLES

CERCLE DE BEAUHARNOIS, No 3.

A une assemblée extraordinaire des membres de l'Alliance Nationale, à Beauharnois, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité :

Que par reconnaissance pour l'Illustrissime Reverendissime Mgr E. C. Fabre, archevêque de Montréal et Président Honoraire de l'Alliance Nationale, une

grande messe soit chantée dans l'église de Beauharnois, samedi le dix-septième jour de janvier courant :

Résolu, en outre, qu'une copie de la présente résolution soit adressée à un journal de Montréal, et une autre à la vénérable mère de l'Illustre défunt.

JOSEPH FORTIER,

12 janvier 1897.

Sec.-Archiviste.

CERCLE ST-HENRI, No 12.

C'est le quatorze janvier dernier qu'ont eu lieu les élections de ce Cercle, dont nous publions le résultat dans une autre colonne.

L'assistance était nombreuse et parmi les visiteurs on remarquait MM. L. J. D. Papineau, Sec.-Gén. ; A. Monbriand, président du Cercle Mont-Royal ; A. Legault, secrétaire-financier du même cercle et M. Jérémie Décarie, avocat de Montréal et membre du Cercle Dorval.

Plusieurs discours ont été prononcés durant le cours de la soirée, mais nous avons surtout goûté celui de M. l'avocat Décarie.

Après quelques remarques purement locales, l'orateur a exprimé son opinion sur ce que c'était que l'Alliance Nationale, ses différences caractéristiques avec d'autres sociétés de bienfaisance. Puis, M. Décarie parla du but noble de notre société. Finalement, le jeune orateur, dans un mouvement de véritable éloquence a soulevé l'enthousiasme de ses auditeurs.

Nous aurions voulu donner une idée exacte de ce discours, nous aurions voulu le publier en entier, mais pour le bien comprendre et le juger selon son mérite il faut l'avoir entendu.

L'éclat de voix souple et sonore, avec ce ton de conviction profonde qui pénètre et fait ressentir ce qui se passe dans l'âme de l'orateur ne se peuvent rendre par des expressions.

Le geste tantôt large et puissant, tantôt autoritaire et dominateur, mais toujours élégant et gracieux dit presque autant que la pose et la parole.

Il fait bon de sentir sous sa diction et sa pensée vibrer les fibres de notre cœur et se réveiller un patriotisme ardent capable des belles et grandes actions.

Nous félicitons chaleureusement M. Décarie et souhaitons le voir souvent adresser la parole devant les membres de l'Alliance.

CERCLE ST-VALIER, No 20.

Proposé par MM. F. Blouin, jr, H. Moisan, F. Moisan, L. T. Poitras et A. Pouliot ; secondé par MM. F. X. Ouellet, P. Renaud, J. O. Vézina et A. Lessard, et résolu :

Que les membres de ce Cercle ont appris avec regret la mort inattendue de l'épouse de leur dévoué confrère, M. O. Falardeau, et prient ce dernier ainsi que sa famille, d'agréer leurs plus sincères condoléances.

Que copies de la présente résolution lui soit envoyée ainsi qu'à la revue de l'Alliance Nationale.

Québec, 17 décembre 1896.

CERCLE PRINCEVILLE, No 32.

Lors des Quarante-Heures à Stanfold, le Cercle de Princeville profitait du passage ici, du Rév. M. A. Desilets, notre ancien chapelain, pour l'entretenir durant quelques instants dans sa salle des séances. Les membres de ce Cercle ne pouvaient pas oublier le zèle discret, le travail soutenu et l'affection toute particulière de notre ancien et estimé vicaire ; ils ont voulu lui prouver que s'il est loin des yeux il est encore près du cœur, et lui, avec cette sensibilité d'âme toute

évangélique, n'a pas tardé à comprendre que ses amis avaient gardé de sa personne et de ses travaux parmi nous, le meilleur des souvenirs.

C'est avec émotion qu'il a remercié les membres du Cercle de Princeville de cette délicate attention, les priant de croire que l'absence et l'éloignement n'avaient en rien diminué son zèle et son admiration pour la belle société de l'Alliance Nationale. Il les encouragea à continuer de travailler au succès de notre Cercle en particulier, qui lui tenait tant au cœur ; lui qui avait prêché d'exemple il leur dit d'aller de l'avant sans crainte et que leurs efforts seraient dignement couronnés.

Étaient présents ; G. P. Nadeau, Jos. Baril, F. E. Poitras, Herm. Jacques, Nap. Boisclair, Dr P. A. Brossard, N. Nolin, Jos. Thibeault, J. A. Banvilliers et C. A. Gauvreau, N. P.

Lors des élections du Cercle il a été proposé unanimement : "Que des remerciements sincères soient votés en l'honneur de M. F. E. Poitras, notre président sortant de charge, pour la manière habile et impartiale avec laquelle il a su remplir les devoirs de sa position, ne faisant en cela que suivre l'exemple donné par ceux qui l'avaient devancé dans la charge de président."

Communiqué.

CERCLE JEANNE D'ARC, No 53.

Tel qu'annoncé dans le dernier numéro de la Revue, le Cercle Jeanne d'Arc a donné sa séance dramatique et musicale, le 18 janvier dernier, à la Salle Ste-Brigide, sous la présidence d'honneur de M. H. Laporte, président général de l'Alliance Nationale. Il y a eu foule pour entendre les acteurs, qui ont parfaitement réussi dans l'exécution de la pièce. Sous le titre : "Une visite inattendue," ils ont donné une comédie de couleur locale et pleine d'allusions qui ont fort amusé l'auditoire. Nous pourrions dire qu'ils se sont tous distingués chacun dans leurs rôles.

Nous devons cet amusant régal à MM. E. Brunel, E. H. Gauthier, E. Sauvageau, Alf. Pellerin, A. Bergeron, J. Provost, J. Ant. Pellerin, Jos. Perreault, J. H. E. Pellerin, J. Carlos, H. Desjardins et J. Désautels.

Il y a eu, en outre, musique par l'orchestre du Cercle, et chant par la section chorale, celle-ci a fait ses débuts d'une manière heureuse, et tout à fait à l'éloge de ses membres et de son directeur. "L'hymne à Jeanne d'Arc" de Gounod, a été entonné par les quarante voix, qui composent la section chorale ; elles ont chanté avec bonheur et entraînent les gloires de la patronne du Cercle. Deux jolis morceaux ont été exécutés par un quatuor de mandolines et guitares, composé de MM. O. Lemay, J. Cardinal, J. Bourgeois, G. Meilleur. Une excellente voix de basse, M. O. Mathieu, a donné "Les Grenadiers," et un jeune virtuose de l'archet, M. H. Cariépy, a joué avec talent une fantaisie de M. Jules Hone. Un solo de clarinette par M. Alb. Pleau et un morceau de piano, par M. A. Dufour ont complété la partie musicale.

Au milieu de la séance, M. le président général a adressé la parole, pour féliciter les membres du Cercle et pour inviter le public à les encourager, surtout les dames et les demoiselles, qui leur doivent toutes leurs sympathies. Les remarques du président ont été fort goûtées et seront prises en sé-

rieuse considération par le beau sexe qui ornait la salle de sa présence.

Cette séance a produit un très bon effet et elle devra aider le Cercle Jeanne d'Arc dans son travail de recrutement. L'Alliance Nationale en aura son profit par l'annonce qu'on lui a faite, et par la bonne impression que le Cercle a su créer dans le public.

Le succès de cette dernière organisation revient à M. Jos. Lorange, jr, président du comité, à M. Ern. Brunel, secrétaire, qui ont donné une fois de plus raison au Cercle de les avoir choisis comme membres honoraires, au trésorier du comité, M. J. M. Fournier, dont l'éloge n'est plus à faire, au directeur de musique M. A. Bourgeois qui s'est prodigué et dont la plus grande récompense a été de voir ses efforts couronnés de succès, à M. Euclide Pilon, directeur de la scène, à M. J. N. Duhamel, président de l'orchestre, à M. J. Cypihot, dépositaire des diagrammes et plans de la salle, à M. Chas Mathieu, décorateur des annonces qui ont attiré la foule à cette séance, à MM. Bergeron, Comtois, Dépatie, Hamelin qui ont prêté leur concours à la confection du programme ; aux membres de l'orchestre et du chœur de chant, qui n'ont pas craint les démarches et se sont imposés tout le trouble nécessaire pour le succès de l'entreprise, enfin, à ceux qui se sont dévoués pour la vente des billets et parmi lesquels nous devons mentionner d'une manière spéciale M. Alex. Brunel, J. M. Fournier et J. Cypihot.

CERCLE BOURGET, No 79.

Les résolutions suivantes ont été adoptées à l'assemblée régulière du Cercle, le 14 janvier dernier :

Proposé par MM. J. T. Teasdale, J. A. Teasdale, P. S. Z. Lanctôt, appuyés par MM. B. Dufresne, Jos. Marois, F. Brouillet, que les membres du Cercle Bourget ont appris avec un vif regret la mort de Sa Grâce l'Archevêque Ed. Chas. Fabre, Président honoraire de la société l'Alliance Nationale ;

Proposé par MM. A. Viger, A. Charbonneau, O. Lanoix, appuyés par MM. R. Berthiaume, T. A. Gauthier, T. Trudeau, que les membres du Cercle désirent offrir à la famille du regretté défunt leurs sincères condoléances dans le malheur qui vient de la frapper ;

Proposé par MM. Pierre Gauthier, C. Labelle, Louis Leclaire, appuyés par MM. N. Gervais, O. Lanoix, J. A. Teasdale, que le commissaire-ordonnateur soit autorisé à couvrir, en signe de deuil, la charte du Cercle d'un voile noir, et que les membres du Cercle Bourget portent le deuil durant 30 jours ;

Proposé par MM. R. Berthiaume, F. Brouillet, Jos. Marois, B. Dufresne, appuyés par MM. T. A. Gauthier, T. Trudeau, C. Labelle, Louis Leclaire, ainsi que tous les membres présents, que copie des présentes résolutions soient transmises à la famille éprouvée et à la "Revue" de l'association.

Il n'y a personne de moins curieux d'ap-prendre que les gens qui ne savent rien.

SUARD.

L'argent est comme le temps ; n'en perdez pas, vous en aurez assez.—LÉVIS.

ELECTIONS D'OFFICIERS.

(Suite.)

Nous commençons ci-dessous la publication des rapports d'élections de Cercles qui nous ont été transmis jusqu'à ce jour. Nos confrères pourront facilement se convaincre que nos Cercles se sont encore donnés pour chefs cette année des hommes compétents, actifs et populaires, qui porteront haut et ferme le drapeau de l'Alliance Nationale.

CERCLE BEAUHARNOIS, No 3.

Prés., Alex. Doutre ; Vice-Prés., J. B. Primeau ; Sec.-Arch., Jos. Fortier ; Sec.-Fin., Osc. Leduc ; Trés., Ed Durocher ; Méd.-Exam., A. T. Côté ; Comm., Osc. Montpetit ; Int., Ernest Venne.

Suggéré comme S. P. G.—Jos. Deslauriers, présent titulaire.

CERCLE VILLE-MARIE, No 5.

Prés., R. Tourangeau, (réélu) ; Vice-Prés., E. Z. Massicotte ; Sec.-Arch., J. N. Marcil, (réélu) ; Sec.-Fin., Jos. Sawyer, (réélu) ; Trés., J. O'Donoghue ; Méd.-Ex., S. J. Girard, (réélu) ; Comm., N. Désilets ; Int., Ch. Valiquette.

Auditeurs : C. D. Thériault, J. B. Harel.
Suggéré comme S. P. G.—F. X. Chadillon, présent titulaire.

CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE, No 7.

Prés., J. L. Michaud ; Vice-Prés., F. X. Demers ; Sec.-Arch., M. C. Bezner ; Sec.-Fin., Alf. Lamarche ; Trés., Urgel Brunet ; Méd.-Exam., L. N. F. Cypihot ; Comm., Aimé Blais ; Int., Jos. Bériault.

Suggéré comme S. P. G.—Am. Chaurat, présent titulaire.

CERCLE ST-PIERRE, No 8.

Prés., L. E. Clément ; Vice-Prés., Louis Giard ; Sec.-Arch., T. Bénard ; Sec.-Fin., J. A. Migneault ; Trés., P. Lamontagne ; Méd.-Exam., A. F. Jeanotte ; Comm., Louis Guay ; Int., S. Bourget.

Auditeurs, N. Larivière et G. A. Archambault.
Suggéré comme S. P. G.—Médéric Martineau.

CERCLE STE-GENEVIÈVE, No 9.

Prés., J. B. Meloche, (réélu) ; Vice-Prés., Nap. Boileau ; Sec.-Arch., Zot. St-Pierre, (réélu) ; Sec.-Fin., Tel. St-Pierre, (réélu) ; Trés., Adolphe Chaurat ; Méd.-Ex., D. Ladouceur, (réélu) ; Comm., Mag. Chaurat ; Int., Orise Lavigne.

Suggéré comme S. P. G.—Rvd Joach. Mallette, présent titulaire.

CERCLE ST-CHARLES, No 10.

Prés., Jos. Pepin ; Vice-Prés., J. B. Deschamps ; Sec.-Arch., Nap. Bélisle, (réélu) ; Sec.-Fin., Ch. Duquette, (réélu) ; Trés., P. Dubuc, (réélu) ; Méd.-Ex., L. N. Delorme ; Comm., A. Sarault ; Int., O. Soulière.

Suggéré comme S. P. G.—O. Corbeil.

CERCLE ST-HENRI, No 12.

Prés., J. A. Leblanc ; Vice-Prés., J. B. Brault ; Sec.-Arch., J. E. Perras ; Sec.-Fin., P. G. Poirier ; Trés., Jos. Provost ; Méd.-Exam., J. O. A. Archambault ; Comm., Ls. Lemieux ; Int., O. Lippé.

Suggéré comme S. P. G.—H. Dorion, présent titulaire.

CERCLE ST-ANDRÉ, No 14.

Prés., Louis Bourgeois ; Vice-Prés., L. H. Gau-

vin ; Sec.-Arch., J. M. Bordua ; Sec.-Fin., J. E. Marcile ; Trés., Elz. St-Amour ; Méd.-Exam. F. H. Daigneault ; Comm., Louis Lajoie ; Int., Anselme Rousseau.

Suggéré comme S. P. G.—Hormisdas Brunette.

CERCLE JOLIETTE, No 17.

Prés., Pierre Chevalier ; Vice-Prés., N. S. Charland ; Sec.-Arch., J. P. L. Ducharme ; Sec.-Fin., J. A. Guibault ; Trés., L. N. Roy ; Méd.-Exam., J. C. Bernard ; Comm., Octavien Ferland ; Int., Aug. Charbonneau.

Suggéré comme S. P. G.—A. Fontaine, présent titulaire.

CERCLE STE-ELISABETH, No 19.

Prés., J. M. Gadoury ; Vice-Prés., Eug. Lavallée ; Sec.-Arch., R. H. Beaulieu ; Sec.-Fin., J. N. E. Gélinas ; Trés., P. L. Gadoury ; Méd.-Exam., J. A. Magnan ; Comm., Dieudonné St-Georges ; Int., Jos. St-Georges.

Suggéré comme S. P. G.—A. H. Beaulieu.

CERCLE ST-VALIER, No 20.

Prés., F. Blouin sr, (réélu) ; Vice-Prés., Frs Moisan, (élu) ; Sec.-Arch., F. Blouin jr, (réélu) ; Sec.-Fin., L. T. Poitras, (élu) ; Trés., J. A. Lessard, (réélu) ; Méd.-Exam., J. A. Marcoux, (réélu) ; Com., C. V. Gagné, (réélu) ; Int., A. Patry, (élu).

Auditeurs, J. M. Landry, W. Beaulé.
Suggéré comme S. P. G.—H. Moisan, présent titulaire.

CERCLE LAVAL, No 21.

Prés., J. A. Marier ; Vice-Prés., Elz. Bernard ; Sec.-Arch., J. A. Bélanger, jr ; Sec.-Fin., Jules Cloutier ; Trés., L. E. Grondin ; Méd.-Exam., J. Guérard et P. V. Faucher ; Comm., J. E. Bernard ; Int., L. P. Faucher.

Suggéré comme S. P. G.—Jean Patoine.

CERCLE NOTRE-DAME DE LA GARDE, No 24.

Prés., Antoine Lalonde ; Vice-Prés., Paul Dan-cosse ; Sec.-Arch., W. Pilon ; Sec.-Fin., Joseph Daoust ; Trés., Eust. Pélaudeau ; Méd.-Exam., L. N. F. Cypihot ; Comm., Eus. Bourbonnais ; Int., Léonide de Bellefeuille.

Suggéré comme S. P. G.—Rv. G. M. Duhamel, présent titulaire.

NOMINATIONS

SUBSTITUTS

Le Président Général a nommé comme ses substituts auprès des Cercles ci-après dénommés, les confrères dont les noms suivent :

MM. Louis Lavigne, Cercle Notre-Dame de Bonsecours ; John McMillan, Cercle Rigaud ; Hub. Kéroack, Cercle St-Ephrem ; Jean Patoine, Cercle Laval ; Méd. Martineau, Cercle St-Pierre ; Ls. A. Houde, Cercle Maisonneuve ; Ph. Charron, Cercle Notre-Dame de Hull ; Hormisdas Brunette, Cercle St-André ; Rév. G. M. LePailleur, Cercle St-Georges.

MÉDECIN-EXAMINATEUR

Le Médecin en Chef a ratifié la nomination faite par le Cercle Notre-Dame de Hull de M. Urgel Archambault, comme son médecin-examinateur.

PARTIE OFFICIELLE

ETAT FINANCIER

Au 31 décembre 1896

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 30 Novembre 1896.	\$63,240.36
Produit des Contributions de Décembre 1896.....	3,761.73
Intérêts.....	672.75
	<u>\$67,674.84</u>

DÉBOURSÉS

Par Caisse Générale, 5 %	188.09
“ Bénéficiaires de feu H. A. Lafond.....	1,000.00
“ Bénéficiaires de feu H. Brien dit Desrochers.....	2,000.00
Par balance au 31 décembre 1896.....	64,486.75
	<u>\$67,674.84</u>

RÉSUMÉ

Caisse Dotation. Excédant des recettes sur les déboursés.....	\$64,486.75
Caisse Générale. Excédant des recettes sur les déboursés.....	202.84
	<u>\$64,689.59</u>

PLACEMENT DES FONDS.

Fabrique.....	\$ 5,700.00
Municipalité Scolaire.....	10,000.00
Prêts hypothécaires.....	37,400.00
La Banque Jacques-Cartier.....	11,355.02
	<u>\$64,455.02</u>

Cercles, etc.—Excédant des déficits sur les surplus de remises effectuées.....	234.57
	<u>\$64,689.59</u>

En foi de quoi j'ai signé,

L. J. D. PAPINEAU,

Sec.-Gén.

Montréal, 1er janvier 1897.

CAUTIONNEMENTS D'OFFICIERS

Le Président Général a accepté les cautionnements donnés en faveur du Conseil Général par les secrétaires-financiers et les trésoriers ci-après mentionnés, cautionnements approuvés par les Cercles aux dates suivantes :

Titulaires.	Fonctions.	Cercles.	§ Z	Approuvé par Cercles.
Wm. Lefebvre.	Sec.-Fin.	Papineauville	40	9 jan. '97
W. Dugas.....	“	Montcaum	31	10 “
P. Doucet.....	Trésorier	St-Médard	16	15 “
J. Wm. McKwen	“	N-D. de Hull.	64	22 “
J. A. Marois....	Sec.-Fin.	Bourget.....	79	28 “

MORTALITÉS

- No 28.—CHARLES LAPENSÉE, 49 ans, admis dans le Cercle Ste-Martine, No 45, le 26 janvier 1895, décédé de *Phthisie Pulmonaire Aigue*, le 8 novembre 1896.
Bénéficiaires : Héritiers légaux, \$1000.
- No 29.—HORMISDAS RICHER, 40 ans, admis dans le Cercle Papineauville, No 40, le 27 mai 1894, décédé de *Phthisie Pulmonaire*, le 15 novembre 1896.
Bénéficiaire : Dame Anathalie Tremblay, sa femme, \$500.

Cartes de cercles

- No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal
Substitut du Prés.-Gén. J. B. A. Martin, 72 St-Pierre; Prés. J. L. Crevier, 809 St-Jacques; Vice-Prés. E. Lemire, 367 Richmond; Sec.-Arch. O. Bourdon, 201 Versailles; Sec.-Fin. C. Dallaire, 2579 Notre-Dame; Trés. A. B. Genand, 217 Richmond; Méd.-Exm. G. E. Larin, 232 St-A-toine; Comm. A. Legault, 207 Barre; Int. E. G. Lauze, 5414 William. Réunions, 2e et 4e mercredis, sous-sol église St-Joseph.
- No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde
S. P. G., H. Fauteux, 3174 Notre-Dame; Prés., Alex. Montbriand, 346 Delisle; Sec.-Arch., E. A. Grisé, 198 Richelieu; Sec.-Fin., S. Legault, 164 Quémel; Méd.-Exm., J. U. Lalonde, 3156 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, 8 hrs p. m., 45 Vinet.
- No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois
S. P. G., J. Deslauriers; Prés., Alexis Doutre; Sec.-Arch., Jos. Fortier; Sec.-Fin., Osc. Leduc, jr; Méd.-Exm., A. T. Oôté. Réunions, 2e et 4e lundis, Beauharnois.
- No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier
S. P. G., J. B. Lefebvre; Prés., Adol. Laframboise; Sec.-Arch., Rémi Décarry; Sec.-Fin., Gervais Décarry; Méd.-Exm., P. A. Va-jois (Lachine). Réunions, 2e vendredi, école Dorval.
- No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal
S. P. G., F. X. Chadillon, 28 Dominion, Ste-Cunégonde; Prés., Raoul Tourangeau, 26 Annie, St Henri; Sec.-Arch., J. N. Marcell, 1149 St-Jacques; Sec.-Fin., Joseph Sawyer, 4057 St-Antoine, Westmount; Méd.-Exm., S. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, Bâtisse Banque des Marchands d'Halifax, coin des Seigneurs et Notre-Dame.
- No 6—SACRE-CŒUR, Montréal
S. P. G., Pierre Picard, 1046 Ontario; Prés., M. Ferras, 483e Dorchester; Sec.-Arch., A. Jolicoeur, 1088 Ontario; Sec.-Fin., E. Bouthiller, 200 Amherst; Méd.-Exm., L. J. Barolet, 1126 Ontario. Réunions, 2e et 4e mercredis, sous-sol église Sacré-Cœur.
- No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE
S. P. G., Am. Chauvet; prés., Is. Michaud; sec.-arch., M. C. Bezner; sec.-fin., A. Lamarche; méd.-exm., L. N. F. Cypnot. Réunions, 3e mercredis, 7½ p. m., salle M. C. Bezner.
- No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal
S. P. G., M. Martineau, 1385 Ste-Catherine; prés., L. E. Clément, 363 Berri; Sec.-Arch., T. Bénéard, 1062 St-André; Sec.-Fin., J. A. Migneault, 97 Roy; Méd.-Exm., F. Jeannotte, 205 Visitation. Réunions, salle Gareau, 119 Maisonneuve 2e et 4e mardis.

No 9—CERCLE STE-GENEVIEVE, Co Jacques-Cartier
S. P. G., Rvd J. Mallette; prés., J. B. Meloche; sec.-arch., Z. St-Pierre; sec.-fin., T. St-Pierre; méd.-exam., D. Ladouceur. Réunions, 1er mercredi, à 7 heures p. m., salle J. B. Meloche.

No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal
S. P. G., Ov Corbeil, 191 Centre; Prés., Jos. Pepin, 491 du Grand Tronc; Sec.-Arch., N. Belisle, 12 Chateauguay; Sec.-Fin., Chs. Duquette, 210 Centre; Méd.-Exm., L. N. Delorme, M. D., 43 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle St-Charles, rue 147.

No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri
S. P. G., H. Orion, Banque Jacques-Cartier; Prés., J. A. Leblanc, 44 Agnès; Sec.-Arch., J. E. Perras, 17 Agnès; Sec.-Fin., P. G. Poirier, 206 St-Ferdinand; Méd.-Exm., J. O. A. Archambault, 3597 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, sous-sol du Collège St-Henri, No 1 St-Pierre.

No 13—CERCLE ST-JACQUES, Montréal
S. P. G., W. J. Wilson, 102 Dubord; Prés., Ars. Lavallée, 812 Amherst; Sec.-Arch., E. H. Godin, 30 St-Jacques; Sec.-Fin., J. E. Lafontaine, 802 Amherst; Méd.-Exam., P. F. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après midi) au No 30 St-Jacques.

No 14—CERCLE ST-ANDRE, Acton Vale, Co Bagot
S. P. G., Horm. Brunette; Prés., L. Bourgeois; Sec.-Arch., J. M. Bordua; Sec.-Fin., J. E. Marcie; Méd.-Exm., F. H. Daignault. Réunions, 1er et 3e dimanches, 7 hrs p. m., Hôtel de Ville.

No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau du Soulanges
Rvd. J. A. Lippé, S. P. G.; Prés., Pierre Doucet; Sec.-Arch., H. R. Smith; Sec.-Fin., L. A. Dumesil; Méd.-Exm., J. C. Prieur. Réunions, 4e vendredi chez M. P. Doucet.

No 17—CERCLE JOLIETTE, Joliette
S. P. G., A. Fontaine; Prés., P. Chevalier; Sec.-Arch., J. P. L. Ducharme; Sec.-Fin., J. A. Guibault; Méd.-Exm., J. C. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudis, salle de l'Institut.

No 19—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth
S. P. G., A. H. Beaulieu; prés., J. A. M. Gadorou; sec.-arch., R. H. Beaulieu; sec.-fin., J. N. E. Gelinas; méd.-exam., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, École du Village.

No 20—CERCLE ST-VALIER, Québec
Rvd. A. Gauvreau, chapelain. S. P. G., H. Moisan, 578 St-Jerôme; Prés., F. Blouin, sr, 67 Boulevard Langelier; Sec.-arch., F. Blouin, jr, 563 St-Valier; Sec.-Fin., L. T. Poirras, 93 Ste-Hélène; Méd.-Exm., J. A. Marcoux, 628 St-Valier. Réunions, Salle Moisan rue St-Valier, 1er et 3e mercredis du mois.

No 21—CERCLE L'AVAL, Québec
S. P. G., Jean Patoiné, 250 St-Joseph; prés., J. A. Marier, 112 St-François; sec.-arch., J. A. Bélanger, jr, gare Q. M. & C.; Sec.-Fin., J. Cloutier, 385 St-Joe; Méd.-Exm., J. Guérard et P. V. Faucher, 92 de l'Église et 32 rue St-Jean. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle Patoiné, 250 St-Joseph.

No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois
S. P. G. et S. F., J. T. Moller; prés., F. Cardinal; sec.-arch., Geo. Bériault; méd.-exam., J. B. Jamin. Assemblées, dernier vendredi.

No 24—NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot, Co Vaudreuil
S. P. G., Revd. J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; Sec. Arch., W. Pilon; Sec.-Fin., J. Daoust; Méd.-Exm., L. N. F. Cypnot, (Ste-Anne de Bellevue). Réunions, 3e jeudi du mois, office du Substitut.

No 25—CERCLE LAROCQUE, Sherbrooke
S. P. G., C. H. Langlois; prés. Revd. J. A. Lefebvre, curé, Sherbrooke-Est; Sec.-arch., E. Charrelier; Sec.-Fin., T. Bélanger; Méd.-Exm., P. Pelletier. Réunions, 215 rue Wellington.

No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE
S. P. G., P. Joubert; Prés., W. Joubert; Sec.-Arch., E. S. Mathieu; Sec.-Fin. et Méd.-Ex., Ed. Roy.

No 27—CERCLE STE-THERESE, Co Terrebonne
S. P. G., J. A. Monette dit Boisenué; prés., J. A. Duquette; Sec.-Arch., H. Caron; Sec.-Fin., Ovide Forget; Méd.-Exm., S. Desjardins. Réunions, dernier dimanche, salle I. Mathieu, 330 hrs p. m.

No 28—CERCLE ST-MARTIN, St-Martin
S. P. G., W. Boucher; prés., J. L. Allard; sec.-arch., Jos. Brabant; sec.-fin., P. C. Descotes; méd.-exam., A. E. Lecavaller. Réunions, 2e et dernier dimanches du mois à 11½ hrs a. m.

No 29—CERCLE ROCHELLE, Montréal
S. P. G., F. Lambert, 90 Désery; prés., J. H. Garceau, 168 Désery; Sec.-Arch., C. Dignard, 208 Désery; Sec.-Fin., W. Desjardins, 211 Désery; Méd.-Exm., J. H. Garceau, 168 Désery. Réunions, 2e et 4e mercredis, école des garçons.

No 30—CERCLE MASCOUCHE, Co L'Assomption
Prés.-Hon. Revd. L. J. Lizon, curé; S. P. G., J. O. Poitras; Prés., J. I. Brien; Sec.-Arch., J. P. Lamarche; Sec.-Fin., Arth. Vaillancourt; Méd.-Exm., J. O. Poitras. Réunions, dernier mardi du mois.

No 31—CERCLE MONTCALM, St-Jacques, Co Montcalm
S. P. G., Alex. Melançon; prés., A. Dugas; Sec.-arch., M. Granger, N. P.; Sec.-Fin., W. Dugas; Méd.-Exm., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.

No 32—CERCLE PRINCEVILLE, Stanfold, Co Archabaska
1er Prés. Hon., Revd. A. Desaulniers, prêtre; 2e Prés. Hon., Revd. C. F. Baillargeon; S. P. G., G. P. Nadeau; Prés., Nap. Boisclair; Sec.-arch., et Sec.-Fin., C. A. Gauvreau, N. P.; Méd.-Exm., Dr P. A. Brassard. Réunions, dernier dimanche du mois, après vêpres.

No 33—CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co Soulanges
S. P. G., Nap. St. Amour; Prés., Denis Martin; Sec.-arch., J. A. Major; Sec.-Fin., Alb. Dauth; Méd.-Exm., Hy. Dauth. Réunions, dernier dimanche du mois, à 3 hr. p. m. Salle publique.

No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield
S. P. G., M. Lefebvre, M. D.; Prés., Th. Préfontaine, jr.; Sec.-arch., M. Châtel; Sec.-Fin., Henri Lefebvre; Méd.-Exm., J. T. A. Gauthier. Réunions, 2e et 4e dimanche, salle Monette, rue Ste-Cécile.

No 35—CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga
S. P. G., Ev. Desparois; Prés., M. J. Godin; Sec.-Arch., G. St-Germain; Sec.-Fin., M. Jodoin; Méd.-Exm., Dr H. Roy. Réunions, dernier mardi, sous-sol de l'Église.

No 37—CERCLE CONTRECEUR, Co Verchères
S. P. G. et Méd.-Exam., J. A. Trempe Prés., A. E. Gervais; Sec.-Arch., Jos. Giard; Sec.-Fin., J. B. Er. Charron. Réunions, 2e et 4e vendredis, manufacture A. Gervais.

No 38—CERCLE STE-JULIENNE, Co Montcalm
S. P. G., Rev. A. Viau; Prés., A. E. Thihaudeau; Sec.-arch., L. Ethier; Sec.-Fin., G. A. Archambault; Méd.-Exm., M. Larose de St-Esprit. Réunions, 4e dimanche, bureau d'Enregistrement.

No 39—CERCLE MASKINONGE, Maskinongé
S. P. G. et Méd.-Exam., Ls. Th. Caron; Prés., L. G. A. Saucier; Sec.-Arch., U. Lessard; Sec.-Fin., J. B. Er. Magnan. Réunions, le dernier mardi du mois, école No 2 du village.

No 40—CERCLE PAPINEAUVILLE, Co Ottawa
S. P. G., Henri Bourassa, Prés., L. N. Desjardins; Sec.-Arch., J. H. A. Lauzon; Sec.-Fin., A. S. Lauzon; Méd.-Exm., Dr E. Mackay.

No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette
S. P. G., Nod Gravel; Prés. et Méd.-Exam., G. DesRosiers; Sec.-Arch., H. Ducharme; Sec.-Fin., H. Lavallée. Réunions, dernier dimanche du mois, chez Dr DesRosiers.

No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal
S. P. G., L. J. R. Bellefeuille, 239 Dufresne; prés., Anatole Lachapelle, 164 Berri; sec.-arch., H. Paquet, 164 Fallum; sec.-fin., J. E. Lachapelle, 714 Ste-Catherine; méd.-exam., F. LeGla, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle Frontenac, rue Notre-Dame.

No 44—CERCLE ST-LOUIS, Montréal
S. P. G., L. M. P. Bérard, 65 Chertier; prés., Jos. Lambert, 357 Berri; sec.-arch., E. Dumont, 702 Amherst; sec.-fin., J. V. Vaudreuil, 697 Berri; méd.-exam., G. T. Moreau, 858 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, No 502 Cadieux.

No 45—CERCLE STE-MARTINE, Co Chateauguay
S. P. G., Ed. McGowan; prés., I. Laberge; sec.-arch., A. McGowan; sec.-fin., H. Prud'homme; méd.-exam., T. A. Demers. Réunions, dernier samedi du mois.

No 46—CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil
S. P. G. et Sec.-arch., John McMillan; prés., Revd. N. E. Demers, prêtre, curé; Sec.-Fin., Jules A. Desjardins; méd.-exam., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche du mois au bureau de Jules A. Desjardins.

No 47—ST-EPHREM, Co Bagot
S. P. G., L. H. Kérocck; Prés., A. Gauthier; Sec.-arch., P. Fafard; Sec.-Fin., D. Chicoine. Réunions, le dernier de chaque mois, le soir.

No 50—ST-GUILLEAUME, Co Yamaska
S. P. G., M. Ovide Martin; prés., A. J. Allaire; sec.-arch., D. Gauthier; sec.-fin., L. D. T. Vanasse; méd.-exam., J. J. S. Lamoureux. Réunions: 3e dimanche, à 7 heures du soir, salle Millette.

No 51—CERCLE YAMASKA, Co Yamaska
S. P. G., E. Roberge; prés., R. P. Parenteau; Sec.-arch., Willie Lassalle; Sec.-Fin., La. Veronneau, N. P.; Méd.-Exm., P. Bergeron. Réunions, le dernier samedi du mois, salle de M. L. A. Plante.

No 53—CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal
S. P. G., J. M. Fournier, 146 Laguchetière; prés., Louis Courtois, 112 Maisonneuve; sec.-arch., J. N. Duhamel, 123 Visitation; sec.-fin., A. Bergeron, 4 Visitation; méd.-exam., C. A. Daigle, 96a Visitation. Réunions, 1er et 3e lundi, Salle St-Pierre, 1079 de Montigny.

No 54—CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co Chateauguay
S. P. G., J. B. Dumouchel; Prés., Edm. Marcell; Sec.-arch., Arth. Beaudin; Sec.-Fin., Tref. Hébert; Méd.-Exm., A. J. Toppin. Réunions, dernier jeudi du mois, salle du Conseil.